

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CCAS DU 12 MAI 2026**

L'an deux mil vingt-six, le douze mai, à dix-sept heures trente, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jorioz (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle Desestreit, 200 route du Villard à Saint-Jorioz, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL.

Présents (13) :

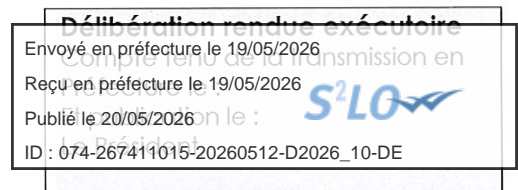
Michel BEAL, Agnès COLOMBET, Carole GARDET, Benjamin COUTIERE, Corinne LETEROUIN, Henri EMONET, Elisabeth EMONET, Isabelle WHARMBY, Thérèse CARRETTE, TITH Audrey, DUMAZ Claudette, PASQUET-CHARDON Manuella, MORISET Kamila

Absents ayant donné pouvoir (1) :

Francine MARECHAL → Michel BEAL

Absents excusés (3) :

Rosanne ORSO
Catherine COURTOIS
Pascal CLAISSE



Date de convocation : 6 mai 2026

Madame Elisabeth EMONET a été élue secrétaire de séance.

**Information sur la constitution du CA du CCAS et élection du
Vice-Président**

Vu la délibération du Conseil Municipal du 13 avril 2026 fixant le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS à 16 (Monsieur le Maire – Président de droit, 8 membres élus au sein du Conseil Municipal, 8 membres extérieurs participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune) ;

Vu l'arrêté n° AP 2026.22 en date du 20 avril 2026 portant désignation des membres du CCAS ;

1) Constitution du Conseil d'Administration du CCAS

Monsieur le Président expose que le Conseil Municipal, en séance du 13 avril 2026, a élu, pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS les membres suivants :

- Madame Agnès COLOMBET
- Madame Corinne LETEROUIN
- Madame Kamila MORISET
- Madame Audrey TITH
- Madame Elisabeth EMONET
- Monsieur Pascal CLAISSE

- Monsieur Benjamin COUTIERE
- Madame Manuella PASQUET-CHARDRON

Les membres, non élus, nommés par le Président, parmi les Associations représentatives sont les suivants :

- Madame Rosanne ORSO, représentant « Secours Catholique, Caritas France », Association d'insertion et de lutte contre l'exclusion,
- Madame Thérèse CARRETTE représentant l'Union Départementale des Associations Familiales de Haute-Savoie,
- Madame Carole GARDET représentant « Bouffées d'Air », Association de personnes handicapées,
- Madame Claudette DUMAZ, représentant le « club Joie de Vivre », Association de retraités et de personnes âgées du département

Les personnes nommées sont les suivantes :

- Madame Isabelle WHARMBY
- Madame Catherine COURTOIS
- Madame Francine MARECHAL
- Monsieur Henri EMONET

Les membres du Conseil d'Administration sont élus et nommés pour la durée du mandat.

Le Conseil d'Administration étant constitué,

Il convient maintenant de procéder à l'élection du Vice-Président.

2) Election du Vice-Président

Conformément aux dispositions de l'article L123-6 du Code de l'Action Sociale et de la Famille, le Conseil d'Administration doit, dès sa constitution, élire en son sein un(e) Vice-Président (e).

Madame Agnès COLOMBET est candidate.

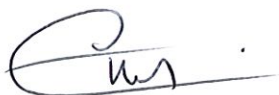
Décision est prise de procéder à cette élection à main levée.

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, décide :

- **NOMME** Madame Agnès COLOMBET en qualité de Vice-Présidente du CCAS et l'installe immédiatement dans ses fonctions.

LE COMITE ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Le secrétaire de séance,
Elisabeth EMONET



Le Président,
Michel BEAL



Pour extrait conforme,
Le 13 mai 2026